



Cours de sculpture

enfants à partir de 7 ans et pré-ados
avec Mickie Doussy,
artiste sculpteur professionnelle

Lieu : Atelier d'Art Plastique de Barbizon
11 rue Charles-Jacque 77630 Barbizon

Année scolaire 2026/2027

L'apprentissage de la sculpture, c'est observer et créer dans les trois dimensions. Dans la transmission des savoirs et savoir-faire, l'élève est accompagné dans une démarche évolutive et ludique adaptée au rythme de chacun.

Dans cette expérience, pas d'épreuve éliminatoire, pas de finaliste, c'est à dire pas de perdant.

Un atelier créatif et ludique, pensé pour éveiller l'imagination et le plaisir du modelage. Tout en s'amusant, les enfants intègrent des notions de volume, d'espace, de proportions, de formes.

L'apprentissage de la sculpture par la technique d'adjonction de matière, pratiquée par les grands Maîtres, Rodin, Picasso, Giacometti, etc..

Cette année, les enfants embarquent pour un véritable « Voyage artistique » à la découverte des grandes routes qui ont façonné les civilisations : la Route du Sel, la Route des Épices, la Route de l'Encens...

À travers des films, des musiques, des récits, des œuvres d'art et leur propres recherches adaptées à leur âge, ils découvrent les peuples, les cultures et les artistes qui ont marqué ces échanges.

À partir de ces découvertes, chaque enfant imagine puis réalise une sculpture personnelle. Au-delà de l'apprentissage technique, cette démarche développe la curiosité, le sens de l'observation, la créativité, la confiance en soi et le plaisir d'apprendre.

Les groupes sont limités à 6 enfants maximum, à partir de 7 ans, afin de permettre un accompagnement individualisé.

Une démarche de création en cinq étapes

Découvrir et observer

- * Découverte du thème.
- * Initiation à l'histoire de l'art et aux civilisations rencontrées.
- * Observation des œuvres, recherches documentaires, échanges.
- * Choix du sujet, du modèle et de la terre.
- * Étude des proportions et développement du sens de l'observation.

Construire les volumes

Les enfants apprennent à observer les formes dans l'espace et à construire progressivement leur sculpture en comprenant l'agencement des volumes et des masses.

Développer son regard d'artiste

Lorsque les bases sont acquises, chacun est invité à s'éloigner progressivement des mesures pour laisser place à son interprétation personnelle et affirmer sa sensibilité artistique.

Donner vie à la sculpture

Selon le projet réalisé, les enfants découvrent différentes techniques de finition afin de mettre en valeur leur création :

- * engobes
- * émaux
- * patines

La cuisson

Chaque sculpture est ensuite cuite afin de devenir une œuvre durable. Les réalisations sont remises aux enfants après séchage et cuisson (environ 4 semaines).

Organisation des cours

Horaires

- tous les Mercredis de 15 h 00 à 16 h 30 hors vacances scolaires.
- Ouverture du cours à partir de 3 inscriptions.
- En cas de forte demande, un second groupe pourra être proposé le mercredi de 10 h 00 à 11 h 30.

Lieu

Espace Révillon – 11, rue Charles-Jacque – Barbizon
ou Atelier 78 – 78, Grande Rue – Barbizon

Le matériel

La terre, les outils, les cuissons ainsi que les produits de finition sont compris dans le tarif.
Les enfants devront simplement apporter un tablier ainsi que des vêtements pouvant être salis.



Bulletin d'inscription

Cours de sculpture Enfant - Adolescent

Année scolaire 2026/2027

Organisés et animés par Mickie Doussy
Artiste sculpteur professionnelle

Atelier d'Art Plastique de Barbizon
11 rue Charles-Jacque 77630 Barbizon

Enfants à partir de 7 ans et pré-ados

- Prénom participant(e) :
- Nom participant(e) :
- Date de naissance :

Dates demandées :

- AU MOIS :
- AU TRIMESTRE :
- A L'ANNÉE :
- Nom de la mère :
- Nom du père :
- E-mail :
- Tél. mobile :
- Tél. secondaire :
- Adresse complète :
- Autorisez-vous votre enfant à quitter, seul, l'AAPB :
☐ OUI
☐ NON
- Eléments à signaler (santé, allergie, difficultés d'adaptation ou autre) :

Avant d'inscrire votre enfant, merci de nous téléphoner au 07 60 05 13 44 ou de nous envoyer un e-mail à doussymickie@gmail.com pour connaître les disponibilités du cours souhaité.

INSCRIPTIONS 2026/2027

INSCRIPTION POUR 1 MOIS (6H) :

- ☐ Séances de 1H30 (6h) : 120 €
- ☐ Adhésion à l'association : 30 €

INSCRIPTION AU TRIMESTRE :

- ☐ Tarif : 369 €
- ☐ Adhésion à l'association : 30 €

INSCRIPTION À L'ANNÉE :

- ☐ Tarif : 329 € X 3
- ☐ Adhésion à l'association : 30 €

REGLEMENT D'UNE INSCRIPTION

La cotisation annuelle est obligatoire à l'association :
un versement de 30 € à l'ordre de l'AAPB

- ☐ par chèque bancaire
- ☐ en espèces

Pour la participation aux cours :

- ☐ au mois 120 €
- ☐ au trimestre 369 €
- ☐ à l'année 329 € x 3

Règlement par CB ou par chèque à l'ordre de Mickie Doussy
possibilité de règlements échelonnés,

Important : merci de bien vouloir dater vos chèques du jour d'émission.



Dispositions générales des séances d'expression artistique

Cours de sculpture Enfant - Adolescent

1. Processus d'inscription aux cours

Toute inscription implique de la part du responsable l'acceptation des présentes dispositions. Un exemplaire de ce document doit être conservé. Les règlements doivent être effectués directement à la formatrice par les membres à jour de leur cotisation. La cotisation est par participant. Le tarif inclut outre les cours, le matériel d'art conforme et une assurance couvrant le temps de présence. Des ateliers exceptionnels peuvent être proposés aux adhérents. Un calendrier des cours est remis en début d'année. L'inscription pour l'année peut être réglée par chèque(s), virement, ou en espèces. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date d'inscription. L'artiste Mickie Doussy se réserve le droit de modifier ses tarifs, offres, réductions et conditions communiqués sur son site Internet et ses brochures, sans préavis. La TVA n'est pas applicable, selon l'article 293 B du code général des impôts.

2. Prise en charge des enfants pendant les cours

Les parents aident leur(s) enfant(s) pour se préparer. Les portes de l'Atelier ouvrent à l'heure du cours, assurant ainsi que les enfants sont accueillis à l'heure de la session. Les séances sont organisées sous forme de plages horaires, durant lesquelles plusieurs cours peuvent se croiser. À l'entrée de la salle de sculpture, les enfants sont accueillis par l'animatrice, sans la présence des parents. Ces derniers reviennent à la fin du cours. Les cours sont prévus de durer 1 heure et demie maximum pour les enfants. Une trousse de premiers secours est disponible dans l'établissement pour les soins des plaies légères.

3. Méthode et environnement

Les cours de sculpture, animés par Mickie Doussy, sont axés sur la créativité et la confiance en soi. Fondé sur des règles claires et une ambiance de liberté, l'atelier offre un environnement exempt de compétition et de jugement, où le groupe rassemble des participants de tous âges et de toutes conditions.

31. Sécurité et confort à l'Atelier

Tous les matériaux utilisés sont garantis sans risque toxicologique et conformes à la norme européenne CE EN 71. Nous vous recommandons de porter des vêtements et des chaussures confortables et résistants aux taches ou aux colorations. L'association AAPB et l'artiste déclinent toute responsabilité en cas d'allergie ou de taches.

4. Responsabilité en cas d'absence et possibilités

L'artiste intervenante est titulaire d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle en cours de validité couvrant l'ensemble de ses interventions artistiques (cours, ateliers, stages, animations et actions culturelles) réalisées auprès des enfants, des établissements scolaires, des collectivités, des associations et de tout autre organisme d'accueil.

La majorité des cours sont animés par Mickie Doussy. En cas d'absence (notamment : maladie, empêchement ou force majeure), un report ou un aménagement du cours est prévu, sans remboursement. Si un cours programmé venait à être supprimé, un remboursement complet serait effectué. Les enfants sont sous la responsabilité de l'Association pendant les horaires du cours uniquement. En cas de retard des parents, ceux-ci doivent prévenir par SMS ; l'enfant sera gardé dans l'atelier afin d'assurer sa sécurité. Si un enfant doit quitter l'atelier avec une personne autre que celle prévue, une autorisation écrite doit être transmise à Mickie Doussy.

5. Récupération des sculptures et droits d'utilisation

Les sculptures seront, bien sûr, à la disposition des enfants après séchage et cuisson, compter 4 semaines après la fin du stage. Les parents seront notifiés par e-mail des dates de remise des sculptures.

Le parent en informe son enfant. Toute sculpture non récupérée après l'inscription sera donnée aux archives de l'atelier de l'Association ou détruit, sans possibilité de réclamation.

5.1. Si nous devons utiliser des sculptures pour promouvoir nos activités (notamment, expositions, édition et supports) nous nous engageons à préserver l'anonymat des auteurs de ces sculptures. Il est également entendu que les auteurs, ou toute personne en leur nom, ne pourront nous réclamer aucun droit ni compensation. Afin de diffuser notre travail, nous pouvons prendre des photos et vidéos des cours. Votre signature concerne ce qui suit : "J'autorise l'AAPB ainsi que Mickie Doussy, à reproduire et diffuser, libres de droits, toutes images sur lesquelles figure mon enfant, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, et ce, pour une durée de dix ans ». En cas d'opposition, veuillez le notifier discrètement en bas de page.

6. Inscription et politique de remplacement des cours

Aucun remboursement n'est effectué après la date d'inscription. En cas d'absence, vous avez la possibilité de remplacer votre cours à un autre horaire, sous réserve des places disponibles à l'Association AAPB. En cas de nombre de participants insuffisant (moins de 3) le stage sera reporté ou annulé et le chèque sera remboursé.

7. Confirmation d'inscription

L'inscription est définitive après règlement total des cours, possibilité s'échelonnement de paiement.

À réception du présent bulletin dûment rempli et accompagné du règlement pour l'année (cotisation et cours), nous vous enverrons un e-mail, confirmant ainsi l'inscription de votre enfant aux cours.

8. Prix des cours :

Le prix est celui en vigueur au moment de la prestation, il comprend la terre, le matériel, nécessaire au modelage et à la décoration de la pièce ainsi que la cuisson.

9. Vie de l'atelier :

Tout stagiaire se doit :

- de respecter les consignes données par le formateur.
- respecter les horaires qui incluent le rangement et nettoyage de l'atelier en fin de séance.
- prendre soin du matériel et de la matière première qui sont mis à sa disposition.

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions générales ainsi que ses règles de vie et de les accepter.

Date et signature :

Merci pour votre intérêt à inscrire votre enfant chez nous. Pour nous retourner le dossier d'inscription :

- Numérique : scannez le bulletin et envoyez-le à doussymickie@gmail.com.
- Physique : déposez le dossier dans notre boîte aux lettres à l'adresse : Atelier 78, 78 grande rue 77630 Barbizon

Tout le contenu de ce bulletin d'inscription est exclusivement réservé à Mickie Doussy.

Mickie Doussy, Atelier 78 - 78 grande rue 77630 Barbizon. tel. 07 60 05 13 44
e-mail. doussymickie@gmail.com - site web : <https://www.mickiedoussy.com>